



Maître Hubert ROUSSEL - Avocat

11 A Rue Armény, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.33.14.59 - site internet : www.rousselcabaye.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES



D'UNE MAISON A USAGE D'HABITATION

élevée d'un rez-de-chaussée d'une superficie loi Carrez de **179,37 m²**,
sur rez-de-jardin/sous-sol actuellement aménagé
pour un usage d'habitation d'une superficie de **178,26 m²**, avec terrasses, piscine,
garage ouvert d'une superficie de **41,70 m²**, et terrain autour,
sise à LA CIOTAT (13600), 541 - 27 B Avenue du Soleil Levant,
cadastrée section AN n° 605 pour 11 a 88 ca,
formant le lot numéro 1 du lotissement,

MISE A PRIX : 940.000,00 EUROS

VISITE LE LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022 DE 11 H A 12 H

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 à 9 heures 30
du matin** à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
siégeant Palais Monthyon, Salle n° 2 Borély, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DU BIEN MIS EN VENTE :

Une maison à usage d'habitation élevée d'un rez-de-chaussée sur rez-de-jardin/sous-sol actuellement aménagé pour un usage d'habitation, avec terrasses, piscine, garage ouvert, et terrain autour, sise à LA CIOTAT (13600), 541 - 27 B Avenue du Soleil Levant,

cadastrée lieudit « 541 AV DU SOLEIL LEVANT » section AN numéro 605 pour 11 a 88 ca, formant le lot numéro UN (1) du lotissement.

La maison, plus amplement décrite dans le procès-verbal descriptif annexé au cahier des conditions de la vente, comporte :

* **Au rez-de-chaussée** : Entrée, WC, bureau, salle d'eau, buanderie, séjour, cuisine, suite avec salle d'eau, dressing et WC.

Ce niveau a une superficie loi Carrez totale de **179,37 m²**.

* **Au rez-de-jardin/sous-sol actuellement aménagé** : bureau / dégagement / palier, pièce de stockage, dégagement 1, dégagement 2, salle d'eau 1, WC 1, dressing, chambre 1, séjour 1, chambre 2, dégagement 3, salle d'eau 2, WC 2, séjour / cuisine 2, et chambre 3.

Cette partie du rez-de-jardin/sous-sol a une superficie de **178,26 m²**.

Le rez-de-jardin/sous-sol comporte en outre un garage ouvert d'une superficie de **41,70 m²** et un local technique d'une superficie **19,93 m²**.

Ainsi qu'il résulte du procès-verbal descriptif annexé au cahier des conditions de vente, la maison est occupée par les propriétaires et leur famille.

D'après les déclarations faites à l'huissier, aucun syndic n'a été désigné pour gérer le lotissement dont dépend le bien mis en vente.

Pour de plus amples renseignements sur le bien, il conviendra de se reporter au cahier des conditions de la vente, notamment en ce qui concerne la consistance actuelle de la construction, la question de sa régularité au regard du permis de construire délivré, la situation du bâti au regard des assurances prévues en matière de construction, et la procédure engagée par les propriétaires relative aux désordres affectant la construction.

L'adjudicataire devra en faire son affaire personnelle sans recours à l'encontre du poursuivant.

A LA REQUETE DE :

La **LYONNAISE DE BANQUE** société anonyme à conseil d'administration au capital de 260.840.262 euros, dont le siège social est à LYON (69001), 8 Rue de la République, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon, et identifiée sous le numéro SIREN 954 507 976, représentée par son Directeur Général y domicilié, Poursuivant la vente, pour laquelle domicile est élu à MARSEILLE (6ème), 11 A Rue Armény, au cabinet de **Me Hubert ROUSSEL**, Avocat au barreau de ladite ville, qui se constitue pour elle et la représente.

Les enchères sont recevables uniquement :

* si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE,

* si vous lui avez remis un chèque de banque (pour une caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000,00 euros, établi à l'ordre de : Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

Pour consulter le cahier des conditions de la vente, il convient de s'adresser au greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Place Monthyon, Palais Monthyon, 13006 MARSEILLE, à l'accueil situé au rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Pour renseignements s'adresser à **Me Hubert ROUSSEL**, Avocat, 11 A Rue Armény, 13006 MARSEILLE (04.91.33.14.59), les lundi, mardi et jeudi de 14 h à 15 h, ou consulter le site internet du cabinet : **www.rousselcabaye.fr**, ainsi que sur le site : **<https://avoventes.fr>**

A Marseille, le 1^{er} août 2022

Me Hubert ROUSSEL